respect

Respect du voisinage et autres nuisances

Si la Commune se réjouit d'accueillir les mouvements de jeunesse sur son territoire, elle compte sur ces derniers pour que les camps se déroulent dans le respect de chacun.

Nous attirons votre attention sur les aspects suivants du règlement général de police de la Commune :
- Interdiction de se baigner dans les rivières, étangs, bassins, fontaines publics, ainsi que d'y laver quoi que ce soit.
- Interdiction de se livrer à une activité quelconque pouvant menacer la sécurité publique ou compromettre la sûreté comme jeter des objets pouvant blesser (cette disposition n'est pas applicable aux disciplines sportives et jeux pratiqués dans les installations appropriées, ainsi qu'aux jeux de fléchettes ou de boules pratiqués ailleurs que sur l'espace public) ; faire usage de pièces d'artifice et autres pétards, sauf autorisation de la Bourgmestre; escalader les clôtures, grimper aux arbres, poteaux, constructions ou installations quelconques; se livrer à des jeux ou à des exercices violents ou bruyants;

Sont interdits tous bruits ou tapages diurnes ou nocturnes, de nature à troubler la tranquillité des habitants.

CONTACT:

Administration communale

Monsieur Stéphane Le Masson
Rue Goffin, 2
5380 Noville-les-Bois (Fernelmont)
081/83 02 54
stephane.le-masson@fernelmont.be
www.fernelmont.be

Brochure Accueil Camps-Mouvements de jeunesse

La Commune de FERNELMONT

Numéros d'urgence, médecins

Aide médicale, services d'incendie ou de Police : 112
Situations « non urgentes » (tempête, inondations, etc.) : 1722

Poste local de Police de Noville-les-Bois
Avenue de la Rénovation, 16
NOVILLE-LES-BOIS
Tél. : 081/83 34 01

Poste médical de garde (système de garde des médecins les week-ends et jours fériés) : 081/848 433

Child Focus: 116 000

Pharmacies

NOVIL'PHARMA
Rue de la Victoire 6 5380 Noville-les-Bois
081 83 31 50

LLOYDS PHARMA
Route d'Eghezée 10 5380 Forville
081 83 34 75

Pharmacie JASSOGNE
Grand-Route 107 5380 Hingeon
081/40 29 27

Pharmacies de garde : 0903-99.000

Notre Commune accueille chaque année de nombreux camps de mouvements de jeunesse.
Afin que leur installation et leur présence se déroulent dans les meilleures conditions possibles, voici quelques informations utiles à destination des chef(fe)s d'unités

Collectes des déchets et bulles à verre

Toutes les collectes (déchets ménagers et organiques, papiers/cartons et PMC) se font ***uniquement le jeudi.***

Les poubelles doivent être sorties dès 7h du matin (le mercredi soir en juillet et août). Attention, les déchets ménagers doivent se trouver dans un conteneur à puce spécifique (voir avec le propriétaire).

Pour les PMC et les déchets organiques, des sacs sont à votre disposition sur demande à l'Administration communale.
Les contenants en verre doivent être déposés dans les bulles à verre présentes à différents endroits dans la Commune.

Bus

Principales lignes de bus qui desservent Fernelmont :

- *Pour vous rendre à Namur depuis Marchovelette, Franc-Waret, Sart-D'Avril, Noville-les-Bois, Forville, Seron, Hemptinne : Ligne 816 : Namur-Meeffe*
- *Pour vous rendre à Namur ou à Éghezée depuis Tillier, Noville-les-Bois, Cortil-Wodon, Hambraine : Ligne 821 : Namur-Eghezée*
- *Ligne 826 : Eghezée-Marchovelette (ne circule pas en période de vacances)*

Horaires: www.infotec.be

Supermarchés et marchés

AD Delhaize : Rue d'Eghezée 16 - 5380 Forville
Proxy Delhaize : Grand Route 111 5380 Hingeon
Petit marché de Noville-les-Bois (sur la place communale) : tous les jeudis de 9h à 13h
Marché de la COOF : tous les samedis de 10 à 13h (Rue de la Victoire à Noville-les-Bois)